

Master | Contrat d'apprentissage |
RNCP 38194

Master 2 Droit de la santé - Parcours Droit de la santé et protection des personnes (M2_DSPP)

PRÉSENTATION

► Présentation de la formation

Au cours de cette année de M2 Droit de la santé et protection des personnes, les apprentis analysent comment le droit détermine et appréhende ces « vulnérabilités », en cernent les origines éventuelles et en sondent les impacts potentiels. Les droits des patients, de la dépendance (vieillesse, handicap), de la protection de l'enfance (assistance éducative, mineurs non accompagnés), la protection des données personnelles constituent une part importante des enseignements. Au-delà, les étudiants sont également formés à la mise en oeuvre de ces droits. Aussi, une maîtrise solide du contentieux public et privé est l'un des objectifs de la formation (contentieux social, contentieux de la protection, droit du dommage corporel et de la responsabilité médicale), tout comme la connaissance des différentes politiques et institutions dans les secteurs sanitaire et social.

► Objectifs de la formation

- Appliquer les principes de l'économie de la santé
- Mener en autonomie des analyses juridiques complexes dans le domaine du droit de la santé, du droit social et du droit de la protection sociale
- Appliquer la législation et les règlements aux dossiers, documents et situations concrètes dans les secteurs de la santé et de la protection sociale
- Gérer les relations de travail en intégrant la législation des métiers de la santé, du social et de la protection sociale
- Etablir et suivre un budget à l'échelle du service, de l'établissement ou de l'organisation
- Recenser les règles et outils nécessaires à l'évaluation, la prévention et la gestion des risques
- Etablir un dialogue avec ses interlocuteurs : administration des établissements ou organisations, praticiens de santé, usagers, organisations représentatives du secteur sanitaire, social, médical

► Métiers visés

- Directeur d'établissement sanitaire, médico-social ou social, d'EHPAD
- Juriste au sein des collectivités territoriales, de structures publiques ou privées spécialisées, organismes de protection sociale, CCAS
- Inspecteur général de l'action sanitaire et sociale
- Attaché d'administration hospitalière

- Protection judiciaire des majeurs
- Ingénieur qualité

► Rythme d'alternance

Lundi et mardi : université
Mercredi, jeudi et vendredi :
entreprise/institution/association.

► Dates de la formation et volume horaire

05/09/2024 > 05/09/2025 (456 heures)
Durée : 1 an

UNIVERSITE/ECOLE

► Adresse administrative Composante

CY - Faculté de droit

33 boulevard du Port
95011 - CERGY PONTOISE



Journées Portes ouvertes

Le 27/01/2024 De 10h à 17h



ADMISSION

► Conditions d'admission

Pré-requis :

Tout étudiant titulaire d'un Master 1 de droit délivré par un établissement d'enseignement supérieur en France peut postuler pour accéder à la deuxième année du Master. L'accès est limité, compte tenu des exigences pédagogiques, d'encadrement et de suivi individuel des stages et des mémoires.

► Modalités de candidature

Les candidatures doivent être déposées via l'application E-Candidat

CONTACTS

► Vos référents FORMASUP PARIS IDF

Corinne MAIN

contact@formasup-paris.com

Fabienne HETZEL

Pour les publics en situation de handicap : consultez nos pages dédiées Apprenants et Entreprises.



► Vos contacts « École/Université »

ANGARD Fabrice

fabrice.angard@cyu.fr

01 34 25 63 84

ROCHE Pauline

pauline.roche@cyu.fr

SAULIER Maïté

maite.saulier@cyu.fr

PROGRAMME

► Code RNCP 38194

► Direction et équipe pédagogique

Direction :

Mme Pauline Roche, Maîtresse de conférences en droit public

Mme Maïté Saulier, Maîtresse de conférences en droit privé

Enseignants-chercheurs :

Mme Valérie CHOLLET - Professeur certifié d'anglais

Mme Claire MAGORD - Maîtresse de conférences en droit privé

Mme Julie MATTIUSSI - Maîtresse de conférences en droit privé

Mme Pauline ROCHE - Maîtresse de conférences en droit public

Mme Maïté SAULIER - Maîtresse de conférences en droit privé

Intervenants professionnels et représentants d'institutions :

Mme Sabrina BLOT - Directrice de la Cohésion et des Enjeux Humains à ADEF Résidences
 Mme Élodie HANSENIUS - Juriste chez ASA Clinea
 Mme Blandine HEURTON - Avocate en droit de la santé et du droit du dommage corporel
 M. MONTOURCY Valery - Avocat spécialisé en droit des majeurs protégés
 M. Vincent VIOUJAS - Directeur adjoint à l'hôpital du Pays Salonais
 M. André Ferragne - CGLPL
 M. M. Harmonie Brun - Juriste MDPH
 M. M. Nathan Rodrigo - EN3S

Volume horaire
 session -1
 année 1



Programme détaillé de la formation

Journée de pré-rentrée	5h
Droit des mineurs	24h
Droit handicap et vieillissement	24h
Droits des patients	20h
Droit de la santé et privation de liberté	20h
Politiques sanitaires et sociales	16h
Administrations et institutions sanitaires et sociales	20h
Environnement des établissements sanitaires et sociaux	10h
Anglais	30h

Ateliers de recherche juridique	35h
Atelier étude de cas	15h
Méthodologie du mémoire	6h
Echanges de pratiques professionnelles	6h
Conférences d'actualité	16h
Protection des données personnelles	18h
Droit de la bioéthique	18h
Déontologie des professionnels	10h
Psychologie sociale	10h
Contentieux de la protection	16h
Contentieux social	16h
Droit du dommage corporel	16h
Responsabilité des acteurs de santé	16h
Atelier de recherche juridique	35h
Atelier de prise de parole en public	6h
Atelier d'études de cas	15h

Soutenance mémoire	2h
Animation du master	31h

► Modalités pédagogiques

- Organisation de conférences par des professionnels du secteur sanitaire et social, juristes ou non (juge des tutelles, avocat spécialisé en droit de la santé, mandataire à la protection juridique des majeurs, directeur d'établissement de santé ou médico-social, professionnels de santé, associatifs).
- Projet tutoré
- Atelier de recherche juridique / études de cas
- Mises en situation professionnelle...

► Contrôle des connaissances

- Contrôle continu
- Examen terminal
- Soutenance de mémoire
- Oral

► Diplôme délivré

Diplôme national de niveau 7 du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

COMPÉTENCES

- Définition et/ ou mise en oeuvre des objectifs du service de santé (santé publique, santé privée, médico-social) ou de son organisation
- Participation et élaboration des politiques de santé publiques
- Application et contrôle des règles de droit de la santé
- Conseil aux entreprises et aux organisations en matière de droit de la santé et de la protection sociale
- Elaboration et gestion du budget en lien avec l'évolution qualitative des soins
- Définition et mise en oeuvre des modalités de fonctionnement du service, de l'établissement ou de l'organisation
- Mise en place d'un système de reporting et de contractualisation interne et externe
- Direction et animation d'une équipe de professionnels dans le cadre de la réglementation sanitaire et médico-sociale

► Développement de savoirs spécialisés dans les domaines sanitaire et social

- Mobiliser des savoirs spécialisés dans les domaines sanitaire et social afin d'intégrer des données à l'avant-garde du savoir dans ces domaines.
- Développer une conscience critique dans les domaines sanitaire et social, ainsi qu'à l'interface entre plusieurs domaines (santé, droit des personnes, protection des données, responsabilité, contentieux...).
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures, intégrer les savoirs des différents domaines connexes à la santé. Conduire une analyse de réflexion en prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande pour proposer des solutions.

► Prise d'initiative dans le contexte professionnel (sanitaire, social, médico-social)

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles (crise sanitaire) et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles.
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe.
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en oeuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif.

► Développement d'une communication spécialisée dans les domaines sanitaire et social

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère (anglais).
- Présenter et exposer son cadre d'évolution professionnelle (objectifs, déroulé...) et universitaire (pas le biais de la construction d'une association).